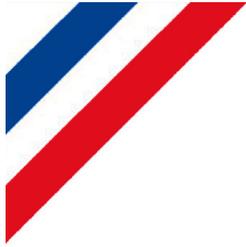


AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE



ENQUÊTE PUBLIQUE



Par arrêté préfectoral est prescrite l'ouverture d'une **enquête publique unique préalable** :

- A la déclaration d'utilité publique des travaux et des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du déplacement du Centre d'Incendie et de Secours de Montereau emportant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme,
- Au parcellaire destiné à identifier les propriétaires et les titulaires de droits réels et à déterminer exactement les surfaces à acquérir nécessaires à la réalisation du projet.

L'enquête publique se déroulera du **lundi 15 février 2021 à 9h00 au mercredi 17 mars 2021 à 17h00** en mairie de Montereau, siège de l'enquête, où toutes observations pourront être adressées par courrier destiné au commissaire-enquêteur.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie pour recevoir les observations du public les :

- **Lundi 15 février 2021 de 9h00 à 12h00,**
- **Samedi 06 mars 2021 de 9h00 à 12h00,**
- **Le mercredi 17 mars 2021 de 14h00 à 17h00.**

Les pièces du dossier d'enquête publique ainsi qu'un registre d'observations sont tenus à la disposition du public en mairie pendant toute la durée de l'enquête (en version papier et numérique sur une borne informatique dédiée). Le dossier est également consultable sur le site internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne.

Toute information relative au projet pourra être obtenue auprès du service urbanisme de la mairie de Montereau.